

TEST D'ENTRÉE EN TROMPETTE

CYCLE	ANNÉE	TITRE	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
Cycle 1 "1 à 4 ans de pratique" *	1 ^{ère}	Star de scène - 2'30	A. Telman	Pierre Lafitan
	2 ^{ème}	Le petit poney - 2'30	A. Guigou	Pierre Lafitan
	3 ^{ème}	Menuet antique - 3'	C. Beaufort	Billaudot
Cycle 2 "plus de 4 ans de pratique" *	1 ^{ère}	Le génie malicieux - 3'30	A. Telman	Pierre Lafitan
	2 ^{ème}	Salade composée - 4'	T. Muller	Robert Martin
	3 ^{ème}	Adagio et allegro marziale – 4'30	G.-F. Handel	Theodore Presser
Cycle 3 "plus de 8 ans de pratique" *		Étude N°2 - 5'30	J.-B. Arban	
	Répétition de 20 min avec le pianiste accompagnateur : merci de contacter M^{me} GUILLET au 02 47 21 60 44, <u>entre le 17 et le 27 août</u> (répétitions : 1^{ère} semaine de septembre)			

*Les durées sont données à titre indicatif.

Les morceaux sont classés par ordre de difficultés. Les élèves choisissent en fonction de leur parcours et de leur capacité. Il est important de se faire conseiller par un enseignant qualifié. Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

Pas d'accompagnement au piano pour le Cycle 1 et Cycle 2.

Dates des Tests : voir planning sur le site internet du conservatoire

Le test de Formation musicale est obligatoire pour tous les instrumentistes et chanteurs passant le test d'entrée (sont exemptés les détenteurs d'une fin de cycle 3 d'un CRD ou CRR – fournir impérativement une attestation avant le **23 juillet 2021).**